

Master 2

Habitat et environnements urbains

Formation en alternance ou continue

Le parcours Habitat et environnements urbains propose une spécialisation sur les enjeux d'habitat appréhendés par le prisme des questions environnementales. Le parcours Habitat et environnements urbains est une formation universitaire de niveau Master 2 (M2) en urbanisme et aménagement centrée sur les métiers du logement, des politiques de l'habitat et de la ville, et du renouvellement urbain des quartiers résidentiels, dans un contexte de transition écologique et sociale. L'offre pédagogique de ce parcours entend ainsi s'inscrire pleinement dans les lignes directrices définies par l'EUP, autour des questions d'inégalités et d'environnement, et de prise en compte des enjeux sociaux majeurs du monde contemporain.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

L'objectif du parcours est double :

- apporter aux apprenti·es, dans le cadre du programme d'enseignement, les savoirs transversaux leur permettant de comprendre les enjeux et orientations des politiques publiques de l'habitat, des problématiques sociales autour des questions de logement et des enjeux environnementaux, ainsi que les débats auxquels elles donnent lieu ; l'enseignement porte aussi sur les acteurs privés qui interviennent dans la fabrique du logement et de l'urbain.
- Leur permettre l'acquisition de compétences et de savoir-faire professionnels, plus spécialisés, mais maîtrisés grâce à la longue durée de leur insertion en entreprise ou dans des collectivités.

Les débouchés professionnels

Le master forme des professionnel·les de l'action urbaine et de l'habitat, capables d'intervenir dans les secteurs public, privé et parapublic. Il couvre la définition et la mise en œuvre des stratégies territoriales, la planification, le montage et le pilotage de projets, ainsi que la gestion des territoires dans leurs dimensions urbanistiques, sociales, économiques et environnementales.

Les diplômé·es peuvent exercer des fonctions de direction, de conseil et d'accompagnement des politiques d'urbanisme, d'aménagement et de l'habitat, ainsi que des missions de pilotage de programmes immobiliers, de gestion du logement social, de coordination de la politique de la ville et d'animation des dispositifs de participation des habitant·es.

Compétences visées

- Les compétences du diagnostic et de l'observation sociale et territoriale au service des politiques publiques et de l'élaboration de stratégies urbaines, en particulier autour des enjeux d'habitat et de transition écologique
- Les compétences de pilotage de projets d'habitat (privé ou social) et de renouvellement urbain
- L'encadrement et l'animation d'équipes pluridisciplinaires autour de projets urbains, de politique de la ville ou de gestion d'ensembles immobiliers à vocation sociale
- L'accompagnement des décisions publiques : étude et conseil auprès des élus locaux et nationaux dans leurs prises de décision, en particulier autour des enjeux d'habitat et de transition écologique
- Les compétences d'animation locale et d'organisation du développement social et urbain, notamment autour des enjeux de participation des habitantes

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Camille Gardesse

camille.gardesse@u-pec.fr